



**pour un monde
ZÉRO TABAC**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée mondiale sans tabac : 73% des Français favorables à une interdiction de fumer dans les lieux publics extérieurs.

Paris, le 28 mai 2019 – A la veille de la journée mondiale sans tabac, une majorité de Français demande une meilleure protection contre la fumée de tabac selon l'institut Opinion Way dans un sondage publié par « DNF Pour un monde Zéro tabac ». Faut-il désormais interdire de fumer aux abords des écoles, sur les terrasses ou encore dans les abribus ? Les Français y sont favorables.

Dans une étude quantitative de l'institut Opinion way auprès d'un échantillon de 1011 Français de 18 ans et plus, réalisée du 22 au 23 mai 2019, les Français ont massivement répondu en faveur de l'interdiction du tabagisme dans certains espaces publics actuellement enfumés.

Ils sont ainsi 73% à approuver une interdiction de fumer autour des écoles, sur les plages, dans les abribus ou encore sur les terrasses en plein air. Cette position est encore plus nette dans les grandes villes (de plus de 100 000 habitants), puisque 78% de ces citoyens souhaitent cette interdiction -77% des parisiens. Toutes les classes d'âge semblent s'accorder sur ce point : 75% des 18-34 ans et 77% des plus de 65 ans y sont favorables.

• Une demande croissante

« DNF Pour un monde Zéro tabac » constitue une interface importante face à cette demande croissante d'espaces libres de fumée, notamment grâce au module questions/réponses de son site Internet. Ces résultats ne sont donc pas une surprise : l'extension des dispositifs d'interdiction du tabac dans les lieux publics constitue le seul moyen de protéger de façon continue les personnes dans les lieux qu'ils fréquentent régulièrement pour leur plaisir ou par obligation.

• Protéger la nouvelle génération

Cette demande croissante donne lieu à des dispositifs innovants pour repenser l'espace public. La municipalité de Nancy - agglomération de 105 000 habitants- a mis en place un jardin public non-fumeur et a récemment annoncé l'extension de la mesure à 5 autres parcs. Au cœur de ces mesures : protéger les populations vulnérables et notamment les enfants d'une fumée toxique, mortelle pour un fumeur sur deux et même quelques fois pour ceux qui la subissent.

Les abords des écoles posent d'ailleurs régulièrement problèmes. Certaines communes françaises comme Solesme, Yvetot ou Ouistreham ont pourtant déjà franchi le pas sans aucune difficulté. Alors que le gouvernement promeut une génération sans tabac pour 2030, l'enjeu de l'interdiction du tabac est également celui d'une révolution des représentations : il s'agit de redonner à notre jeunesse en construction l'image réelle du tabagisme dangereux et inutile si longtemps estompée pour des raisons mercantiles.

Etendre l'interdiction de fumer aux abords des écoles, des plages, files d'attente, stades, abribus constitue une préoccupation réelle de la population française. Si la mortalité annuelle due au tabac est en hausse, la prévalence tabagique, elle, diminue et notamment chez les adolescents. Donnons la possibilité à cette nouvelle génération d'imaginer son avenir dans un monde dépourvu de pollution tabagique.

A Propos de DNF

L'association DNF intervient quotidiennement depuis 1973 pour défendre les victimes du tabagisme.

L'action de DNF en résumé :

- Sensibiliser aux dangers du tabagisme
- Assurer le droit des non-fumeurs à respirer un air sain
- Informer sur les mesures anti-tabac.

DNF a une mission d'utilité publique en France métropolitaine, en France d'Outremer, dans l'Union européenne et à l'International et participe activement à la mise en application de la Convention Cadre de Lutte Anti-Tabac de l'OMS.

Pour plus d'informations :
www.dnf.asso.fr

Contact Presse :

DNF : 01 42 77 06 56